### 35.21. étanchéité synthétique pour toitures – Evalastic-V EPDM

#### 35.21.10. étanchéité synthétique pour toitures – Evalastic-V EPDM / pose libre |QF|m²

###### Mesurage

(soit)

* unité : au m²
* code : surface nette mesurée en projection horizontale entre les relevés de toiture. Les orifices d’une largeur libre inférieure à 1 m² ne sont pas déduits. Les costières de toiture ne sont pas mesurées séparément et sont compris dans le prix unitaire.
* nature de l’ouvrage : Quantité Forfaitaire (QF)

(soit)

* unité : au m², somme des surfaces nettes des plans de toit et des costières de toiture
* code :
* Plans de toit : surface nette mesurée en projection horizontale entre les relevés de toiture. Les orifices d’une largeur libre inférieure à 1 m² ne sont pas déduits.
* Costières de toiture : surface nette couverte des costières de toiture verticales (planches de rive, élévations de cheminée et de mur…) mesurée à partir de la ligne d’intersection avec le plan de toit.
* nature de l’ouvrage : Quantité Forfaitaire (QF)

###### Matériel

* Membranes résistantes aux UV, fabriquées sur la base d’un mélange terpolymère d’éthylène, de propylène et de composés de diène (insaturés) (EPDM), de polypropylène (PP). Des additifs et des pigments (gris / noir) y sont ajoutés. Les membranes sont obtenues par calandrage. La membrane Evalastic-V est contrecollée à la base avec une membrane de polyester. La membrane est disponible en une épaisseur. Les caractéristiques sont selon NIT 215 § 8.3.2.1. Le système garantit une compatibilité complète avec la structure de toiture et le support prévus (tableaux 32 et 36 du document NIT 215).
* Selon le système du fabricant, l’étanchéité en EPDM peut être composée de bandes séparées reliées sur place.

Spécifications

* Épaisseur de la couche d’EPDM : minimum 1,2 mm (hors épaisseur de la sous-couche)
* Conformément au document NIT 215 § 8.3.2.1, les membranes appartiennent au type suivant :  
  Muni en usine d’un contrecollage en tissu de verre non-tissé, polyester ou polypropylène (type Ec).

Épaisseur EPDM EN1849-2 -5 % / +10 %

Résistance à la traction EN12311-2 ≥ 500 N / 50 mm

Élongation à la rupture EN12311-2 ≥ 50 %

Stabilité dimensionnelle EN1107-2 ≤ 0,5 %

Résistance à la déchirure EN12310-1 ≥ 150 N

Exposition au feu extérieur EN13501-1 *Broof(t1)*

Exposition aux produits chimiques   
liquides, y compris l’eau EN495-5 Sur demande

Flexibilité à froid EN1850-2 ≤ -35 °C

Couleur Disponible en gris ou en noir

Spécifications complémentaires

* Résistance aux racines des toits verts (NIT 229) : Satisfaisant !
* Résistance aux incendies externes : *Broof(t1)* selon les normes NBN EN 13501-5 et CEN/TS 1187-1.
* La membrane répond aux normes de qualité de base pour les eaux de surface (valeur de pH neutre) et ne dégage pas de substances nocives.

###### Mise en œuvre

* Conforme aux documents NIT 215 § 8.3.6. et NIT 244, aux directives ATG et/ou aux prescriptions du fabricant
* Compartimentage : selon les indications du plan de toit / …
* Méthode de placement : pose libre avec lestage. Le lestage est posé le même jour. Si ce n’est pas possible, le couvreur placera un lestage provisoire (par exemple des sacs de sable…).
* La largeur des chevauchements longitudinaux entre les bandes est d’au moins 50 mm (conformément aux ATG et à la méthode de placement). Tous les chevauchements sont étanchés le même jour. Sinon, ils sont nettoyés et/ou pré-traités comme décrit dans les directives du fabricant.
* Les chevauchements sont étanchés par soudage à l’air chaud.
* Contre les costières, les bandes sont toujours complètement collées. Une fixation d’angle le long des planches de rive et des lanterneaux, et autour des sorties de toit, doit être prévue là où c’est nécessaire et réalisée comme décrit dans les ATG et/ou selon les directives du fabricant.
* Détails des raccords conformément aux documents NIT 244 et/ou NIT 239 du CSTC :

Consignes d’exécution complémentaires

* Les joints de dilatation peuvent être réalisés avec une bande séparée en EPDM non armé, détachée au milieu sur une largeur de 10 cm minimum et attachée des deux côtés aux bandes d’étanchéité de toiture sur une largeur suffisante (collage ou soudage) afin de pouvoir palier aux éventuelles tensions. Cette bande est appliquée à plat sur le joint, éventuellement soutenue par une mince plaque (métallique) pour ne pas s’affaisser dans l’ouverture.
* Selon les indications de l’architecte, l’étanchéité des joints est testée à l’aide d’un testeur d’étanchéité à vide.

###### Application

#### 

#### 35.21.20. étanchéité synthétique pour toitures – Evalastic-V EPDM / **collée** |QF|m²

###### Mesurage

(soit)

* unité : au m²
* code : surface nette mesurée en projection horizontale entre les relevés de toiture. Les orifices d’une largeur libre inférieure à 1 m² ne sont pas déduits. Les costières de toiture ne sont pas mesurées séparément et sont compris dans le prix unitaire.
* nature de l’ouvrage : Quantité Forfaitaire (QF)

(soit)

* unité : au m², somme des surfaces nettes des plans de toit et des costières de toiture
* code :
* Plans de toit : surface nette mesurée en projection horizontale entre les relevés de toiture. Les orifices d’une largeur libre inférieure à 1 m² ne sont pas déduits.
* Costières de toiture : surface nette couverte des costières de toiture verticales (planches de rive, élévations de cheminée et de mur…) mesurée à partir de la ligne d’intersection avec le plan de toit.
* nature de l’ouvrage : Quantité Forfaitaire (QF)

###### Matériel

* Membranes résistantes aux UV, fabriquées sur la base d’un mélange terpolymère d’éthylène, de propylène et de composés de diène (insaturés) (EPDM), de polypropylène (PP). Des additifs et des pigments (gris / noir) y sont ajoutés. Les membranes sont obtenues par calandrage. La membrane Evalastic-V est contrecollée à la base avec une membrane de polyester. La membrane est disponible en une épaisseur. Les caractéristiques sont selon NIT 215 § 8.3.2.1. Le système garantit une compatibilité complète avec la structure de toiture et le support prévus (tableaux 32 et 36 du document NIT 215).
* Selon le système du fabricant, l’étanchéité en EPDM peut être composée de bandes séparées reliées sur place.

Spécifications

* Épaisseur de la couche d’EPDM : minimum 1,2 mm (hors épaisseur de la sous-couche)
* Conformément au document NIT 215 § 8.3.2.1, les membranes appartiennent au type suivant :  
  Muni en usine d’un contrecollage en tissu de verre non-tissé, polyester ou polypropylène (type Ec).

Épaisseur EPDM EN1849-2 -5 % / +10 %

Résistance à la traction EN12311-2 ≥ 500 N / 50 mm

Élongation à la rupture EN12311-2 ≥ 50 %

Stabilité dimensionnelle EN1107-2 ≤ 0,5 %

Résistance à la déchirure EN12310-1 ≥ 150 N

Exposition au feu extérieur EN13501-1 *Broof(t1)*

Exposition aux produits chimiques   
liquides, y compris l’eau EN495-5 Sur demande

Flexibilité à froid EN1850-2 ≤ -35 °C

Couleur Disponible en gris ou en noir

Spécifications complémentaires

* Résistance aux racines des toits verts (NIT 229) : Satisfaisant !
* Résistance aux incendies externes : *Broof(t1)* selon les normes NBN EN 13501-5 et CEN/TS 1187-1.
* La membrane répond aux normes de qualité de base pour les eaux de surface (valeur de pH neutre) et ne dégage pas de substances nocives.
* Méthode de placement : collée avec une colle adéquate (Evacon-3), collage en plein en fonction du support et de la charge due au vent (conformément aux ATG et/ou aux directives du fabricant).
* La largeur des chevauchements longitudinaux et transversaux entre les bandes est d’au moins 50 mm (conformément aux ATG et à la méthode de placement). Tous les chevauchements sont étanchés le même jour. Sinon, ils sont nettoyés et/ou pré-traités comme décrit dans les directives du fabricant.
* Les chevauchements sont étanchés par soudage à l’air chaud.
* Contre les costières, les bandes sont toujours complètement collées.
* Détails des raccords conformément aux documents NIT 244 et/ou NIT 239 du CSTC :

Consignes d’exécution complémentaires

* Les joints de dilatation peuvent être réalisés avec une bande séparée en EPDM non armé, détachée au milieu sur une largeur de 10 cm minimum et attachée des deux côtés aux bandes d’étanchéité de toiture sur une largeur suffisante (collage ou soudage) afin de pouvoir palier aux éventuelles tensions. Cette bande est appliquée à plat sur le joint, éventuellement soutenue par une mince plaque (métallique) pour ne pas s’affaisser dans l’ouverture.
* Selon les indications de l’architecte, l’étanchéité des joints est testée à l’aide d’un testeur d’étanchéité à vide.

###### Application

**35.21.30. étanchéité synthétique pour toitures – Evalastic-V EPDM / fixé mécaniquement |QF|m²**

###### Mesurage

(soit)

* unité : au m²
* code : surface nette mesurée en projection horizontale entre les relevés de toiture. Les orifices d’une largeur libre inférieure à 1 m² ne sont pas déduits. Les costières de toiture ne sont pas mesurées séparément et sont compris dans le prix unitaire.
* nature de l’ouvrage : Quantité Forfaitaire (QF)

(soit)

* unité : au m², somme des surfaces nettes des plans de toit et des costières de toiture
* code :
* Plans de toit : surface nette mesurée en projection horizontale entre les relevés de toiture. Les orifices d’une largeur libre inférieure à 1 m² ne sont pas déduits.
* Costières de toiture : surface nette couverte des costières de toiture verticales (planches de rive, élévations de cheminée et de mur…) mesurée à partir de la ligne d’intersection avec le plan de toit.
* **nature de l’ouvrage : Quantité Forfaitaire (QF)**

###### Matériel

* Membranes résistantes aux UV, fabriquées sur la base d’un mélange terpolymère d’éthylène, de propylène et de composés de diène (insaturés) (EPDM), de polypropylène (PP). Des additifs et des pigments (gris / noir) y sont ajoutés. Les membranes sont obtenues par calandrage. La membrane Evalastic-V est contrecollée à la base avec une membrane de polyester. La membrane est disponible en une épaisseur. Les caractéristiques sont selon NIT 215 § 8.3.2.1. Le système garantit une compatibilité complète avec la structure de toiture et le support prévus (tableaux 32 et 36 du document NIT 215).
* Selon le système du fabricant, l’étanchéité en EPDM peut être composée de bandes séparées reliées sur place.

Spécifications

* Épaisseur de la couche d’EPDM : minimum 1,2 mm (hors épaisseur de la sous-couche)
* Conformément au document NIT 215 § 8.3.2.1, les membranes appartiennent au type suivant :  
  Muni en usine d’un contrecollage en tissu de verre non-tissé, polyester ou polypropylène (type Ec).

Épaisseur EPDM EN1849-2 -5 % / +10 %

Résistance à la traction EN12311-2 ≥ 500 N / 50 mm

Élongation à la rupture EN12311-2 ≥ 50 %

Stabilité dimensionnelle EN1107-2 ≤ 0,5 %

Résistance à la déchirure EN12310-1 ≥ 150 N

Exposition au feu extérieur EN13501-1 *Broof(t1)*

Exposition aux produits chimiques   
liquides, y compris l’eau EN495-5 Sur demande

Flexibilité à froid EN1850-2 ≤ -35 °C

Couleur Disponible en gris ou en noir

* En cas de pose directe sur des éléments porteurs, une couche intermédiaire de protection en polyester non tissé (300 g / m²) ou en matériau similaire est nécessaire.

Spécifications complémentaires

* Résistance aux racines des toits verts (NIT 229) : Satisfaisant !
* Résistance aux incendies externes : *Broof(t1)* selon les normes NBN EN 13501-5 et CEN/TS 1187-1.
* La membrane répond aux normes de qualité de base pour les eaux de surface (valeur de pH neutre) et ne dégage pas de substances nocives.

###### **Mise en œuvre**

* Conforme aux documents NIT 215 § 8.3.6. et NIT 244, aux directives ATG et/ou aux prescriptions du fabricant
* Compartimentage : selon les indications du plan de toit / …
* Méthode de placement : fixé mécaniquement avec des vis et des petites plaques de répartition de la pression agréées par le fabricant et approuvées par les ATG, en fonction du support et de la charge due au vent (conformément aux ATG et/ou aux directives du fabricant).
* En cas de fixation dans le chevauchement du joint, la largeur du chevauchement longitudinal est d’au moins 100 mm (conformément aux ATG et à la méthode de placement). Tous les chevauchements sont étanchés le même jour. Sinon, ils sont nettoyés et/ou pré-traités comme décrit dans les directives du fabricant.
* Les chevauchements sont étanchés par soudage à l’air chaud.
* Contre les costières, les bandes sont toujours complètement collées. Une fixation d’angle le long des planches de rive et des lanterneaux, et autour des sorties de toit, doit être prévue là où c’est nécessaire et réalisée comme décrit dans les ATG et/ou selon les directives du fabricant.

Consignes d’exécution complémentaires

* Les joints de dilatation peuvent être réalisés avec une bande séparée en EPDM non armé, détachée au milieu sur une largeur de 10 cm minimum et attachée des deux côtés aux bandes d’étanchéité de toiture sur une largeur suffisante (collage ou soudage) afin de pouvoir palier aux éventuelles tensions. Cette bande est appliquée à plat sur le joint, éventuellement soutenue par une mince plaque (métallique) pour ne pas s’affaisser dans l’ouverture.
* Selon les indications de l’architecte, l’étanchéité des joints est testée à l’aide d’un testeur d’étanchéité à vide.

**Application**